

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023SEPTEMBRE27_02

Nombre de Conseillers :

En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstentions	0

L'an deux mille vingt-trois, le 27 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Livrade, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame BARRERE Marie, Maire.

Présents :

Marie BARRERE, Cédric JAEN, Emilie JAEN-CELLA, Jacques LARRUE, Michel MORICE, Marie-Andrée RIEU, Rachel TRILHE, Jean-Louis ZARATE, Fabien FERRADOU, Cédric FOURCASSIER

Absente Excusée : Corine LAUDANA

Secrétaire de séance : Rachel TRILHE

Date de convocation :
26/09/2023

OBJET : Délibération Création d'un emploi

Le 27 septembre 2023, à 20 h00, en salle du Conseil Municipal se sont réunis, en séance extraordinaire, les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire.

Vu l'article L313-1 du code général de la fonction publique ;
Vu le tableau des effectifs ;

Madame la Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal (ou autre assemblée) de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

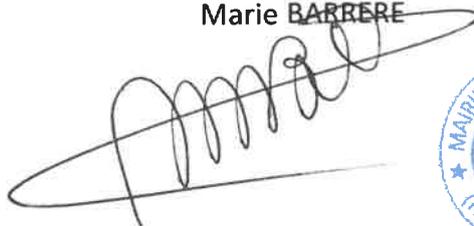
Compte tenu du départ de Mme REVERSADE, il convient de renforcer les effectifs du service secrétariat.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

Décide, de créer l'emploi de secrétaire de mairie à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2023.

Fait à Sainte-Livrade, le 29/09/2023

Madame le Maire de Sainte-Livrade,
Marie BARRERE



Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.